

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 24.11.14-21

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<u>PRESENTS</u> : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes CALONNE, BAILLY, LAMY, M. MOLIN ; Mme PINGAT, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, Conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 20	
Nb de procurations : 3	<u>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR</u> : Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY Mme CHATEAU pouvoir à Mme BRIOT GAIDIOZ M. MARTI pouvoir à M. MOLIN
Convocation du : 08 / 11 / 2024	<u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : M. TAUBATY

DÉLIBÉRATION N° 21 :

Adhésion à l'ARTDAM (Agence Culturelle Technique de Bourgogne Franche Comte)

Madame la Maire indique que le Secteur Jeunes organise chaque année le festival du cinéma.

Cette activité nécessite du matériel qui peut être obtenu auprès de l'ARTDAM, mais pour pouvoir en bénéficier, la commune doit être adhérente de l'association.

L'adhésion coute 50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à adhérer à l'ARTDAM dès 2024

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Arbois, le 18 Novembre 2024

La Maire,

Valérie DEPIERRE



Le Secrétaire de Séance,

Christian TAUBATY